



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7e étape vaudoise de l'année internationale de la biodiversité

La place de la nature dans les villes de demain

Préserver la biodiversité urbaine et renforcer le rôle de la nature en ville est aujourd'hui une préoccupation centrale des politiques d'urbanisme durable. Désormais, les écosystèmes se développent plus librement au coeur des villes, rompant avec la nature maîtrisée des siècles passés. Une nature qui reprend ses droits dans la cité est souvent généreuse, car elle améliore le cadre de vie des habitants tout en luttant contre le bruit, le stress et la pollution.

La biodiversité urbaine est encore mal connue. Et pourtant, un kilomètre carré en ville ou dans un village contient plus d'espèces que la même surface en pleine campagne! Cette richesse s'explique notamment par la grande variété d'habitats et de ressources alimentaires disponibles.

Les services rendus par la biodiversité et la nature en ville sont nombreux: diminution du stress et du bruit, dépollution de l'air et des cours d'eau, création d'espaces récréatifs, habillage esthétique des quartiers. La nature fait désormais partie intégrante du patrimoine urbanistique des villes. Dans cette nouvelle alliance entre la ville et la nature, la biodiversité joue un rôle essentiel pour la qualité de vie des espaces urbains.

La protection de la biodiversité urbaine englobe aussi bien la conservation et la récréation d'habitats naturels que la préservation et la régulation des espèces. Cela implique un engagement à tous les niveaux des acteurs publics et privés pour réserver les surfaces nécessaires au développement de la biodiversité en ville. L'expérience montre qu'une gestion différenciée et extensive des espaces verts, ainsi que leur mise en réseau écologique, permettent à la nature de s'autoréguler, diminuant ainsi les coûts d'entretien. Ces efforts s'additionnent et permettent le maintien d'un réseau d'espaces accueillants tant pour la nature que pour la population. Veiller aujourd'hui sur la biodiversité et la nature en ville, c'est donc contribuer à la qualité de vie des villes de demain.

Sur le site officiel du Canton de Vaud, le volet biodiversité du mois d'août illustre à

l'aide de nombreux exemples comment la relation entre la nature et l'habitat humain peut se révéler mutuellement bénéfique (voir www.vd.ch/biodiversite-ville). Il donne également des outils permettant à chacun de s'engager individuellement en participant à un inventaire de la biodiversité ou en agissant pour sa conservation.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 août 2010

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSE, Cornelis Neet, chef du Service de la forêt, de la faune et de la nature (SFFN), 079 792 29 57 - Yves Kazemi, inspecteur des forêts du 18ème arrondissement (SFFN), 076 362 11 84